



*République Française*  
*Ville de Clamecy*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du jeudi 18 avril 2024 à 18 h**

\*\*\*\*\*

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 10 avril 2024.

**Étaient présents :** M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, M. GIRAULT, Mme DIMPRES, M. DAPOIGNY, M. PARDANAUD, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR, M. MECHIN, M. GUIBERT et M. SANDRAS.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. TEXIER, Mme DUQUE, Mme MEFTAH, Mme LOISEAU-MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, M. BOICHE, et M. Mickaël DEDIANNE avaient donné respectivement procuration à Mme CIUDAD-KADI, Mme TAUPENOT-MUGNIER, Mme FAULE, Mme DIMPRES, M. PARDANAUD, M. BOURDOUNE et M. Alain DEDIANNE.

**Absents :** M. CHOLET et Mme LEPINASSE.

**Secrétaire de séance : Mme Kabboura EL MOUTTAKI-CAVALLI**

\*\*\*\*\*

**N° 2024-068 : ÉCLAIRAGE PUBLIC : MODIFICATION DES HORAIRES**

Vu le Code général des Collectivités territoriales,  
Vu la délibération n° 2022-123 relative à l'extinction de l'éclairage public,  
Considérant la nécessité de faciliter l'accès et la sécurité des travailleurs de nuit en zone d'activités,

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- DECIDE de modifier l'horaire de l'allumage de l'éclairage public à partir de 4 h 30 dans les rues ci-après :
  - Avenue du Général Leclerc,
  - Route de Surgy,
  - Allée Louis Blériot,
  - Allée Clément Ader.



Suivent les signatures.

Nicolas BOURDOUNE  
Maire